

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 07 NOVEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois,
le sept novembre,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 31 octobre 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 2

Absents : 0

Votants : 29

PRESENTS : M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BLANCHARD, M. BOMPIUS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JOLIVET, M. MARCON, M. MARCEAU, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERIAT, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

M. VIAL : Pouvoir donné à Mme JOLIVET
Mme TEYSSIER : Pouvoir donné à Mme GOMEZ
M. HAURY : Pouvoir donné à M. ARNAUD
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
Mme ADJERIOU : Pouvoir donné à M. DURIEUX

EXCUSES :

M. VALEYRE
Mme JANISSET

n° 20231107_D_115

Commission :

**Finances -
Mutualisation**

**Objet : Budget
Annexe Usine Relais
MGPA : Décision
Modificative n°1**

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le 2ème Vice-Président en charge de la commission Finances-Mutualisation propose au conseil communautaire de bien vouloir approuver la décision modificative n° 1 du Budget Annexe Usine Relais MGPA dont les écritures sont reprises dans le tableau ci-dessous concernant :

- L'inscription d'un montant de 0.54 € pour une admission en non-valeur, équilibrée par une recette de même montant.

| Désignation | Dépenses (*) | | Recettes (*) | |
|---|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| FONCTIONNEMENT | | | | |
| D-0541-01 : Créances admises en non-valeur | 0,00 € | 0,54 € | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAL D 05 : Autres charges de gestion courante | 0,00 € | 0,54 € | 0,00 € | 0,00 € |
| R-70800-01 : Autres produits divers de gestion courante | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,54 € |
| TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,54 € |
| Total FONCTIONNEMENT | 0,00 € | 0,54 € | 0,00 € | 0,54 € |
| Total Général | | 0,54 € | | 0,54 € |

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du Budget Annexe Usine Relais MGPA.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance

Le Président,

FRANÇOIS MARCEAU

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20231107-20231107_D_115
Reçu le 13/11/2023

